CCE-039 | Comment atténuer les inégalités dans une économie de marché grâce à la conception des institutions ?

Téléchargements : PDF · DOCX

v1.0 | **2026-10-22**

[CCE-100 Projet d'éducation civique · Entrée d'index CCE-039](https://freechina.live/civic-education-100-questions/#cce-039)

Comment les inégalités dans une économie de marché devraient-elles être atténuées par la conception des institutions ?

Résumé : L'économie de marché produit des écarts de revenus — résultat naturel de la concurrence et des différences de rémunération ; le problème n'est pas de savoir s'il existe des écarts, mais quelle est leur ampleur, s'ils se figent et si ceux d'en bas ont une issue. La réponse de cet article est qu'il n'existe pas d'instrument unique pour atténuer les inégalités : en règle générale, trois types d'institutions doivent être mobilisés ensemble — la redistribution (fiscalité et transferts sociaux), l'égalité des chances (éducation, emploi, logement) et la contrainte du pouvoir de marché et de la recherche de rente (règles de concurrence, transparence et responsabilité). Prenant comme principaux cas les statistiques officielles de la Direction générale du budget, de la comptabilité et des statistiques (DGBAS) du Yuan exécutif de la République de Chine (Taïwan), les évaluations budgétaires du Yuan législatif et les rapports d'audit, et s'appuyant sur des recherches transnationales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'article explique ce que chacun de ces outils peut et ne peut pas faire, et répond à l'objection selon laquelle « la redistribution plomberait l'efficacité ». Conclusion : la conception des institutions peut modifier sensiblement les résultats, mais ses effets sont

limités et exigent un réexamen continu — on ne peut pas régler la question une fois pour toutes.

I. D'abord, bien poser la question : que signifie « l'inégalité » ?

Pour parler d'« inégalité », il faut d'abord distinguer trois choses. La première est l'écart des revenus du marché, c'est-à-dire les revenus avant impôts et transferts ; la deuxième est l'écart des revenus disponibles, c'est-à-dire le résultat après déduction des charges fiscales et ajout des transferts publics et privés ; la troisième est l'écart de patrimoine, c'est-à-dire les actifs accumulés. Les trois ne sont pas identiques : les institutions peuvent surtout modifier directement la deuxième, tandis que la troisième et les écarts d'opportunités exigent des dispositifs de plus long terme.

Il faut aussi expliquer les outils de mesure. Le coefficient de Gini va de 0 à 1 — plus il est proche de 1, plus l'inégalité est grande ; le ratio d'écart par quintiles divise les ménages en cinq groupes selon le revenu disponible, du plus bas au plus élevé, en divisant le revenu des 20 % les plus riches par celui des 20 % les plus pauvres. La Direction générale du budget, de la comptabilité et des statistiques (DGBAS) du Yuan exécutif de la République de Chine (Taïwan) réalise chaque année l'« enquête sur les revenus et les dépenses des ménages » et publie ces indicateurs.[1]

La DGBAS elle-même a rappelé les limites de ces indicateurs : les écarts calculés « par ménage » sont facilement affectés par l'évolution de la taille des ménages. La dénatalité, le vieillissement et le départ des jeunes qui forment de petits ménages font paraître l'écart « par ménage » plus grand ; mesuré en revenu disponible « par habitant », le ratio d'écart est resté historiquement autour de 4.[1][2] Il faut donc préciser la base de mesure quand on parle d'atténuer les inégalités, sans quoi chacun parle dans le vide.

II. Un cas vérifiable : l'écart à Taïwan et le discours officiel

D'abord les chiffres. L'enquête 2025 (114e année de la République de Chine) sur les revenus et les dépenses des ménages publiée par la DGBAS montre que le revenu disponible moyen par ménage était de 1,21 million de dollars taïwanais, en hausse de 3,9 % par rapport à 2024 ; la hausse du groupe aux revenus les plus élevés (3,9 %) a dépassé celle du groupe aux revenus les plus faibles (3,5 %), et le ratio d'écart des revenus par ménage s'est établi à 6,17, en hausse de 0,03 par rapport à 2024.[1]

Un reportage du *World Journal* du 15 août 2026 y a vu l'écart le plus grand depuis 14 ans, avec un coefficient de Gini de 0,341, à peu près identique à celui de 2024.[3]

Sur une plus longue période : un rapport d'évaluation budgétaire du Yuan législatif, citant des données de la DGBAS, montre que de 2011 à 2014 le coefficient de Gini est passé de 0,342 à 0,336 et le ratio d'écart de 6,17 à 6,05 ; de 2015 à 2021, les deux ont à peu près remonté, le Gini de 0,338 à 0,341 et le ratio de 6,06 à 6,15.[4]

Une note explicative soumise par la DGBAS au Yuan législatif indique aussi que de 2014 à 2024, le ratio d'écart par ménage est passé de 6,05 à 6,14 et le coefficient de Gini de 0,336 à 0,341 ; mais sur la même période, le ratio d'écart par habitant est passé de 3,98 à 3,92 et le Gini de 0,282 à 0,277.[2]

Ces deux séries de chiffres ne se contredisent pas — elles répondent simplement à des questions différentes : l'une regarde les ménages, l'autre les individus. Plus important pour le lecteur est ce qu'elles montrent ensemble : l'écart à Taïwan ne s'est pas emballé au cours des dix dernières années, mais il ne s'est pas non plus réduit sensiblement ; et l'année la plus récente, des forces de marché comme « les profits des semi-conducteurs tirés par l'intelligence artificielle » ont fait grimper plus vite les revenus du groupe aux revenus les plus élevés. Dans le reportage, le conseiller de la DGBAS Li Jiahang (李佳航) explique que le groupe aux revenus les plus élevés a progressé davantage, tandis que le

versement universel en espèces de l'année précédente avait davantage aidé les ménages à faibles revenus et avait un temps atténué le ratio d'écart.[3]
C'est l'explication officielle d'un phénomène portant sur une seule année, pas une loi de long terme.

III. Première boîte à outils : la fiscalité et les transferts sociaux (redistribution)

L'outil le plus direct consiste à transférer une partie des revenus du marché aux personnes à faibles revenus par la fiscalité et l'aide sociale.
Un article de la revue *Études économiques* du Conseil national de développement résume les instruments d'action à la disposition du gouvernement en deux grandes catégories : les « transferts fiscaux » et les « mesures d'aide sociale ».[5]
La comparaison transnationale de l'OCDE fournit un repère important : mesurée en revenu disponible (après déduction des impôts et ajout des transferts sociaux en espèces, ajusté selon la taille du ménage), l'inégalité est la plus faible dans les pays nordiques et certains pays d'Europe centrale, et la plus élevée dans les pays d'Amérique latine, en Türkiye et aux États-Unis.[6]
Une autre étude de politique de l'OCDE note que la mesure dans laquelle les impôts et les transferts des pays « aplatissent » l'écart varie considérablement, même entre des pays de niveau de développement économique, de PIB par habitant et d'inégalité avant impôts proches — ce qui signifie que la plupart des pays ont la marge de rendre leur fiscalité et leurs transferts plus redistributifs sans nécessairement nuire à l'efficacité économique.[7]
Mais la même étude rappelle aussi que la redistribution s'est affaiblie dans certains pays de l'OCDE, principalement en raison de réformes des transferts sociaux (par exemple des allocations chômage moins généreuses) et de baisses d'impôts sur les revenus du capital et les hauts revenus.[7]

Le cas de Taïwan comporte un détail qui donne à réfléchir. Le rapport d'évaluation du Yuan législatif sur les comptes définitifs 2021 du ministère des Finances indique : entre 2011 et 2021, l'« effet aide sociale » de la redistribution publique des revenus a fluctué tout en restant constamment supérieur à 1, tandis que l'« effet fiscal » est resté relativement limité ; le rapport recommande de revoir le système fiscal actuel et les techniques de recouvrement pour améliorer l'équité fiscale. [4]

Autrement dit, à Taïwan, la force principale qui réduit l'écart vient de l'aide sociale, et non de la fiscalité ; c'est l'appréciation de l'organe national de contrôle budgétaire lui-même, pas une critique venue de l'extérieur.

Le même reportage du *World Journal* cite aussi l'avis de Xin Binglong (辛炳隆), professeur associé adjoint à l'Université centrale nationale : les méthodes les plus courantes dans les pays sont les transferts d'aide sociale et la politique fiscale, mais la recherche montre que l'effet fiscal est inférieur à l'effet d'aide sociale.[3] C'est l'avis d'un universitaire, cohérent avec l'orientation de l'évaluation du Yuan législatif, mais le lecteur ne doit pas le prendre pour la seule réponse.

IV. Deuxième boîte à outils : l'égalité des chances (éducation, emploi et logement)

Compter uniquement sur la redistribution après coup, c'est traiter les symptômes sans soigner la cause. Si la naissance détermine toute la vie, les écarts se reproduiront de génération en génération. Le Bureau national d'audit de Taïwan écrit dans son rapport d'audit sur les mesures gouvernementales d'amélioration de la distribution des revenus : la distribution inégale des fruits économiques, la faible performance des fonctions fiscales et d'ajustement social, ainsi que l'inégalité des chances dans les ressources sociales comme l'éducation, restreignent encore la mobilité sociale et creusent les écarts de revenus.[8]

Le rapport note aussi qu'après des années de mesures gouvernementales

d'amélioration de la distribution des revenus, l'écart de revenus s'est légèrement atténué, mais la distribution inégale persiste ; parmi les indicateurs des objectifs de développement durable liés à l'amélioration de la distribution, certains n'ont pas atteint leurs cibles deux à quatre années de suite, manquent de données ou ont des cibles « peu ambitieuses ».[8]

Cette phrase est lourde de sens : même l'organe d'audit du gouvernement lui-même juge les cibles de certains indicateurs « peu ambitieuses ». Cela suggère que la conception des institutions ne se limite pas à légiférer, mais comprend aussi la fixation de cibles vérifiables et leur suivi public. Sur les cibles concrètes, les médias ont rapporté un exemple : le « Plan national de développement (114e à 117e années de la République de Chine) » adopté par le Yuan exécutif a fixé pour cible de « maintenir le coefficient de Gini du revenu disponible par ménage à 0,35 au plus » ; or le Gini 2023 le plus récemment publié était de 0,339, déjà inférieur à 0,35, de sorte qu'un reportage de l'Agence centrale de presse a qualifié la cible de plutôt conservatrice. Le président du Conseil national de développement, Liu Jingqing (劉鏡清), a pour sa part déclaré que dans un environnement social d'économie libre, on ne peut empêcher les riches de gagner de l'argent — ce à quoi le gouvernement doit s'efforcer, c'est de tenir la ligne actuelle et de ne pas laisser les choses continuer à se dégrader.[9]

C'est une déclaration publique d'un responsable gouvernemental, qui révèle directement une orientation politique : prendre « ne pas se dégrader davantage » comme ligne de base, plutôt que de viser une réduction sensible.

V. Troisième boîte à outils : contraindre le pouvoir de marché et la recherche de rente

Le troisième type d'institution est moins visible : l'antitrust et la concurrence loyale, la divulgation d'informations, l'encadrement des dons politiques et du lobbying, et les exigences de transparence des

marchés publics. Leur fonction est de réduire les « revenus obtenus par le pouvoir plutôt que par la contribution ». Ce type d'instrument est difficile à mesurer avec un seul chiffre, et le présent article n'a pas vérifié une à une les institutions taïwanaises concernées — il propose seulement un cadre d'analyse : quand l'inégalité vient de l'innovation et de la concurrence, la société l'accepte généralement ; quand elle vient du monopole, des privilèges et de la recherche de rente, elle érode la confiance dans les institutions. Il faut préciser que ce cadre est la synthèse propre de cet article, et non les mots mêmes d'un document officiel.

VI. L'objection : la redistribution va-t-elle plomber l'efficacité ?

C'est l'objection la plus courante et elle mérite d'être prise au sérieux. Son argument : des impôts élevés et une aide sociale généreuse affaiblissent l'incitation à travailler et à investir, et à la fin « le gâteau rétrécit » et tout le monde y perd.

Cette inquiétude n'est pas sans fondement — il existe bien, dans divers pays, des cas où une fiscalité et une aide sociale mal conçues ont créé des distorsions. Mais d'après les éléments trouvés par cet article, au moins deux points peuvent être opposés en réponse. Premièrement, la recherche de l'OCDE estime qu'à niveau de développement économique et d'inégalité avant impôts identiques, le degré de redistribution varie considérablement selon les pays, ce qui signifie que de nombreux pays peuvent accroître la redistribution sans sacrifier l'efficacité ni la productivité.[7]

Deuxièmement, l'OCDE souligne aussi que les États-providence, outre qu'ils réduisent les écarts de revenu disponible, peuvent améliorer l'égalité des chances, ce qui peut être bénéfique pour la productivité et la croissance.[7] Il faut ajouter : ce n'est que la conclusion de politique d'une institution ; les économistes débattent encore de la relation entre « redistribution et croissance », et l'on ne peut pas parler ici de verdict

établi.
Une autre objection vient de la direction opposée : l'écart de Taïwan ne serait pas élevé à l'échelle internationale et n'appellerait pas d'intervention énergique. La réponse de la DGBAS est assez prudente : l'enquête sur les revenus et les dépenses des ménages est une enquête par sondage qui ne peut saisir tous les hauts revenus ; les universitaires se tournent donc vers les données fiscales pour examiner la part des revenus de groupes comme les 5 % ou 1 % les plus riches ; mais les données fiscales excluent aussi les ménages non déclarants et les revenus exonérés — les deux sources couvrent des populations différentes et doivent être choisies selon l'objet de l'observation.[10]
Cela revient à admettre que le coefficient de Gini tiré de la seule enquête auprès des ménages peut sous-estimer la concentration au sommet.

VII. Trois petits tests : comment juger quand on lit un reportage sur les « inégalités »

– Parle-t-il des revenus du marché, du revenu disponible ou du patrimoine ? Les trois peuvent évoluer en sens opposés.
– Utilise-t-il « par ménage » ou « par habitant » ? Le 6,17 « par ménage » et le ~3,9 « par habitant » de Taïwan ne se contredisent pas — c'est seulement la base qui diffère.
– Parle-t-il d'une variation sur un an ou d'une tendance de long terme ? Le 6,17 de 2025 a été influencé par les profits de l'industrie de l'IA et le versement universel en espèces de l'année précédente — les chiffres d'une seule année ne doivent pas être surinterprétés.

VIII. Les limites du présent article

Premièrement, le présent article s'appuie principalement sur les statistiques officielles et les reportages publics de Taïwan, sans comparaison à base identique avec la République populaire de Chine (Chine continentale) ni avec d'autres pays — on ne peut donc pas en déduire quel système politique est le plus efficace pour atténuer les inégalités. Deuxièmement, les deux documents de l'OCDE n'ont été lus

qu'au niveau des extraits ; leurs graphiques n'ont pas été vérifiés page par page. Troisièmement, le cadre de la section V sur la « contrainte de la recherche de rente » est la synthèse propre de cet article, sans document officiel correspondant. Quatrièmement, les propos de Xin Binglong (辛炳隆) et de Li Jiahang (李佳航) viennent de reportages médiatiques ; les déclarations originales n'ont pas été vérifiées. Cinquièmement, tous les chiffres suivent les bases publiées par les sources citées ; les chiffres 2025 proviennent de statistiques et de reportages médiatiques publiés en août 2026 — en cas de révision, c'est la dernière publication de la DGBAS qui fait foi.

IX. Conclusion

Les inégalités dans une économie de marché peuvent être atténuées par les institutions, mais il ne faut pas attendre de solution définitive. Les données officielles de Taïwan montrent : l'écart est resté globalement stable avec de légères fluctuations sur une décennie ; sa réduction repose principalement sur l'aide sociale plutôt que sur la fiscalité ; et les organes d'audit comme de contrôle législatif estiment qu'il reste une marge de réexamen dans la fixation des cibles et la fiscalité. L'approche la plus sûre consiste à utiliser ensemble les trois outils — redistribution, égalité des chances et contrainte du pouvoir de marché — à préciser la base de mesure, à fixer des cibles vérifiables et à les réexaminer publiquement chaque année. Quant à l'ampleur de l'effort, elle relève du jugement de valeur : les citoyens doivent en débattre sur la base d'informations publiques, et non laisser cet article décider à la place du lecteur.

Références

[1] Direction générale du budget, de la comptabilité et des statistiques, Yuan exécutif : « La situation de la distribution des revenus des ménages de notre pays » (questions-réponses), publié le 2026-08-18, [https://www.dgbas.gov.tw/News_Content.aspx?n=3991&s=102932] (https://www.dgbas.gov.tw/News_Content.aspx?n=3991&s=102932)

[2] Note explicative soumise par la Direction générale du budget, de la comptabilité et des statistiques au Yuan législatif (modes de mesure et aperçu de la distribution des revenus), https://ppg.ly.gov.tw/ppg/SittingAttachment/download/2025110660/70121210802631105005.pdf

[3] Chen Suling (陳素玲) : « L'écart des revenus des ménages à Taïwan s'élargit à 6,17, un record de fossé riches-pauvres en 14 ans », *World Journal*, 2026-08-15, https://www.worldjournal.com/wj/story/121221/9693193

[4] Yuan législatif : *Rapport d'évaluation des comptes définitifs 2021 du ministère des Finances* (section 4 : écart de distribution des revenus et effets fiscaux), octobre 2022, http://www.ly.gov.tw/Pages/Detail.aspx?nodeid=45721&pid=222259

[5] Conseil national de développement, *Études économiques* n° 10 : « Distribution des revenus et charge fiscale » (2010), https://ws.ndc.gov.tw/Download.ashx?icon=.pdf&n=NOaUueWWhOaJgOW%2Bl%2BWIhumFjeS5i%2BeoheWItuaUuemdqeaOquaWveiIh%2BW7uuitsC5wZGY%3D&u=LzAwMS9hZG1pbmlzdHJhdG9yLzEwL3JlbGZpbGUvNjA5MS8xMTYwNS8wMDEzNDg1XzUucGRm

[6] OCDE, *Society at a Glance 2024: Income and wealth inequalities*, 2024-06-20, [https://www.oecd.org/en/publications/society-at-a-glance-2024_918d8db3-en/full-report/income-and-wealth-

inequalities_7ac4178f.html](https://www.oecd.org/en/publications/society-at-a-glance-2024_918d8db3-en/full-report/income-and-wealth-inequalities_7ac4178f.html)

[7] OCDE, *Policy approaches to reduce inequalities while boosting productivity growth*, 2024-09-05, https://doi.org/10.1787/af121c8f-en

[8] Bureau national d'audit : rapport d'audit sur la mise en œuvre des mesures gouvernementales d'amélioration de la distribution des revenus, https://auditreport.audit.gov.tw/ServerFile/Get/638926831624698057 3d2792a14267486a8465e414d68c7a06

[9] Agence centrale de presse : « En 2023, l'écart entre les plus riches et les plus pauvres se resserre à 6,12, au plus bas depuis quatre ans », 2024-08-16, https://www.cna.com.tw/news/afe/202408160295.aspx

[10] Direction générale du budget, de la comptabilité et des statistiques : « Explication concernant le reportage selon lequel "le président dit que l'écart de revenus est faible, Huang Kuo-chang révèle que les chiffres sont en réalité..." », https://www.stat.gov.tw/News_Content.aspx?n=3703&s=22845

Disponible aussi en : [anglais](https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/en-cce-039-how-should-inequality-in-a-market-economy-be-eased-through-institutional-design/) · [chinois traditionnel](https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/zh-hant-cce-039-how-should-inequality-in-a-market-economy-be-eased-through-institutional-design/) · [allemand](https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/de-cce-039-how-should-inequality-in-a-market-economy-be-

eased-through-institutional-design/) ·
[espagnol](https://freechina.live/china-news-updates/democracy-civil-society/es-cce-039-how-should-inequality-in-a-market-economy-be-eased-through-institutional-design/).
[← Retour à l'index du projet d'éducation civique CCE-100](https://freechina.live/civic-education-100-questions/#cce-039)